



MINISTÈRE DES ARMÉES

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS, DES EXAMENS PROFESSIONNELS, DES SELECTIONS PROFESSIONNELLES ET DU RECRUTEMENT EXPERIMENTAL

EMPLOI	C A T E G O R I E	INSCRIPTION PAR INTERNET	RETRAIT DES DOSSIERS par voie postale	RECEPTION DES DOSSIERS (clôture des inscriptions)	DATE DES EPREUVES			CONDITIONS DE PARTICIPATION	
					Consultation des titres ou examen des dossiers	ECRITES	ORALES	Concours externe	Concours interne
								Diplôme exigé	Durée des services exigés
CONCOURS NATIONAUX									
RECRUTEMENTS AVEC CONCOURS									
Ingénieurs civils de la défense au titre de l'année 2021 (externe)	A	du 05/11/2020 au 17/12/2020	du 05/11/2020 au 01/12/2020	17/12/2020	A compter du 11/01/2021		A compter du 06/04/2021	Diplôme ou titre classé au niveau 7 au sens du répertoire national des certifications professionnelles ou une équivalence reconnue.	
Ingénieurs civils de la défense au titre de l'année 2021 (interne)	A	du 05/11/2020 au 17/12/2020	du 05/11/2020 au 01/12/2020	Dossier de candidature : 17/12/2020 Dossier de RAEP : 16/03/2021			12/01/2021	A compter du 06/04/2021	Au moins 3 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2021.
Infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du 1 ^{er} grade du ministère de la défense au titre de l'année 2021	A	du 01/04/2021 au 10/05/2021	du 01/04/2021 au 03/05/2021	10/05/2021				A compter du 07/06/2021	<u>Concours sur titres</u> : Diplôme d'Etat ou autorisation d'exercer la profession d'infirmier(e).
Infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du 1 ^{er} grade du ministère de la défense au titre de l'année 2021 (session supplémentaire)	A	du 24/08/2021 au 30/09/2021	du 24/08/2021 au 24/09/2021	30/09/2021				A compter du 18/10/2021	<u>Concours sur titres</u> : Diplôme d'Etat ou autorisation d'exercer la profession d'infirmier(e).
Infirmiers de la défense de classe normale au titre de l'année 2021 (infirmiers de prévention)	A	du 15/06/2021 au 30/07/2021	du 15/06/2021 au 23/07/2021	30/07/2021				A compter du 13/09/2021	<u>Concours sur titres</u> : Diplôme d'Etat d'infirmier ou autorisation d'exercer la profession d'infirmier(e).
Personnels civils de rééducation et médico-techniques du ministère de la défense au titre de l'année 2021	A	du 28/07/2021 au 14/09/2021	du 28/07/2021 au 07/09/2021	14/09/2021				A compter du 11/10/2021	<u>Concours sur titres</u> : être titulaire d'un titre de formation ou d'une autorisation d'exercer la profession dans la spécialité ouverte au concours.
Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat au titre de l'année 2021	A	du 12/11/2020 au 18/12/2020	du 12/11/2020 au 11/12/2020	Dossier de candidature et dossier de RAEP : 18/12/2020				A compter du 11/01/2021	<u>Concours interne sur épreuves</u> : ouvert aux membres du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat, aux membres du corps des éducateurs spécialisés des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national des jeunes aveugles ainsi qu'aux membres du cadre d'emplois d'assistants territoriaux socio-éducatifs et aux membres du corps d'assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière. Les candidats doivent justifier, au 1 ^{er} janvier 2021, d'au moins six ans de services effectifs dans l'un des corps ou dans le cadre d'emplois susmentionnés.
Assistants de service social des administrations de l'Etat au titre de l'année 2021 (externe)	A	du 08/12/2020 au 15/01/2021	du 08/12/2020 au 08/01/2021	15/01/2021				A compter du 08/02/2021	<u>Concours sur titres et épreuve</u> : être titulaire du diplôme d'Etat français d'assistant de service social ou d'un titre de formation mentionné à l'article L. 411-1 du code de l'action social et de la famille permettant l'exercice de la profession.
Assistants de service social des administrations de l'Etat au titre de l'année 2021 (interne)	A	du 08/12/2020 au 15/01/2021	du 08/12/2020 au 08/01/2021	Dossier de candidature et dossier de RAEP : 15/01/2021				A compter du 08/02/2021	<u>Concours sur titres et épreuve</u> : justifier de 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2021 et être titulaire du diplôme d'Etat français d'assistant de service social ou d'un titre de formation mentionné à l'article L. 411-1 du code de l'action social et de la famille permettant l'exercice de la profession.
Cadres de santé paramédicaux civils au titre de l'année 2021 (interne)	A	du 18/05/2021 au 30/06/2021	du 18/05/2021 au 18/06/2021	30/06/2021				A compter du 27/09/2021	Ouvert aux fonctionnaires du ministère des armées titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les textes suivants : décret n° 90-360 du 23 avril 1990 modifié portant statuts particuliers de certains personnels hospitaliers de l'Institution nationale des invalides (infirmiers de l'INI) ; décret n° 2005-1597 du 19 décembre 2005 modifié portant statut particulier du corps d'infirmiers civils de soins généraux du ministère de la défense ; décret n° 2013-974 du 30 octobre 2013 modifié portant statut particulier du corps des techniciens paramédicaux civils du ministère de la défense ; décret n° 2014-847 du 28 juillet 2014 portant statut particulier du corps des infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du ministère de la défense, et comptant au 1 ^{er} janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités. Egalement ouvert aux agents non titulaires du ministère des armées possédant l'un des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans l'un des corps susmentionnés et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière ou de la filière médico-technique et de rééducation. Les candidats titulaires des certificats cités à l'article 2 du décret n° 95-926 du 18 août 1995 modifié portant création d'un diplôme de cadre de santé sont dispensés de la détention du diplôme de cadre de santé.
Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 2 ^e classe au titre de l'année 2021 (externe)	B	du 22/12/2020 au 22/01/2021	du 22/12/2020 au 15/01/2021	22/01/2021	A compter du 16/02/2021			A compter du 10/05/2021	Titre ou diplôme de niveau 5 ou d'une équivalence reconnue.
Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 2 ^e classe au titre de l'année 2020 (interne)	B	du 22/12/2020 au 22/01/2021	du 22/12/2020 au 15/01/2021	Dossier de candidature : 22/01/2021 Dossier de RAEP : 26/04/2021			17/02/2021	A compter du 10/05/2021	Au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2021.
Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3 ^e classe au titre de l'année 2021 (externe)	B	du 22/12/2020 au 22/01/2021	du 22/12/2020 au 15/01/2021	22/01/2021	A compter du 16/02/2021			A compter du 31/05/2021	Baccalauréat ou titre ou diplôme classé au moins au niveau 4 ou une équivalence reconnue.
Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3 ^e classe au titre de l'année 2021 (interne)	B	du 22/12/2020 au 22/01/2021	du 22/12/2020 au 15/01/2021	Dossier de candidature : 22/01/2021 et Dossier de RAEP : 04/05/2021			18/02/2021	A compter du 31/05/2021	Au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2021.



MINISTÈRE DES ARMÉES

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS, DES EXAMENS PROFESSIONNELS, DES SELECTIONS PROFESSIONNELLES ET DU RECRUTEMENT EXPERIMENTAL

EMPLOI	C A T E G O R I E	INSCRIPTION PAR INTERNET	RETRAIT DES DOSSIERS par voie postale	RECEPTION DES DOSSIERS (clôture des inscriptions)	DATE DES EPREUVES			CONDITIONS DE PARTICIPATION	
					Consultation des titres ou examen des dossiers	ECRITES	ORALES	Concours externe	Concours interne
								Diplôme exigé	Durée des services exigés
CONCOURS DECONCENTRES									
RECRUTEMENTS AVEC CONCOURS									
Techniciens paramédicaux civils de classe normale du ministère de la défense au titre de l'année 2021	B	du 17/06/2021 au 30/07/2021	du 17/06/2021 au 22/07/2021	30/07/2021			A compter du 13/09/2021	Concours sur titres : être titulaire d'un titre de formation ou d'une autorisation d'exercer la profession dans la spécialité ouverte au concours.	
Concours de secrétaires administratifs de classe normale au titre de l'année 2021 (interne)	B	du 17/12/2020 au 28/01/2021	du 17/12/2020 au 21/01/2021	Dossier de candidature : 28/01/2021 Dossier de RAEP : 12/05/2021		04/03/2021	A compter du 07/06/2021	Au moins 4 ans de service publics au 1er janvier 2021.	
Aides-soignants civils du ministère de la défense au titre de l'année 2021 (concours externe sur titres)	C	du 09/03/2021 au 16/04/2021	du 09/03/2021 au 09/04/2021	16/04/2021	A compter du 25/05/2021		A compter du 28/06/2021	Etre titulaire de l'un des titres suivants : diplôme professionnel d'aide-soignant ou certificat d'aptitude à la fonction d'aide-soignant. Peuvent également être admis à concourir les personnes ayant satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.	
Agents techniques principaux du ministère de la défense de 2 ^e classe au titre de l'année 2021 (externe)	C	du 07/01/2021 au 12/02/2021	du 07/01/2021 au 02/02/2021	12/02/2021		18/03/2021	A compter du 14/06/2021	BEP ou CAP ou titres de niveau 3 ou équivalence reconnue.	
Agents techniques principaux du ministère de la défense de 2 ^e classe au titre de l'année 2021 (interne)	C	du 07/01/2021 au 12/02/2021	du 07/01/2021 au 02/02/2021	12/02/2021		18/03/2021	A compter du 14/06/2021	Au moins 1 an de services publics au 1 ^{er} janvier 2021.	
RECRUTEMENTS SANS CONCOURS									
Adjoint administratifs au titre de l'année 2021	C	du 14/01/2021 au 18/02/2021	du 14/01/2021 au 11/02/2021	18/02/2021	A compter du 22/03/2021		A compter du 17/05/2021	Pas de diplômes requis.	
Agents techniques du ministère de la défense au titre de l'année 2021	C	du 07/01/2021 au 23/02/2021	du 07/01/2021 au 09/02/2021	23/02/2021	A compter du 29/03/2021		03/05/2021	Pas de diplômes requis.	

SEULS LES ARRETES D'OUVERTURE DES CONCOURS, DES EXAMENS PROFESSIONNELS ET DU RECRUTEMENT EXPERIMENTAL PUBLIES AU JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE PERMETTRONT DE LES ORGANISER.



MINISTÈRE DES ARMÉES

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS, DES EXAMENS PROFESSIONNELS, DES SELECTIONS PROFESSIONNELLES ET DU RECRUTEMENT EXPERIMENTAL

EXAMENS, CONCOURS et SELECTIONS PROFESSIONNELS	C A T E G O R I E	INSCRIPTION PAR INTERNET	RETRAIT DES DOSSIERS par voie postale	RECEPTION DES DOSSIERS (clôture des inscriptions)	DATE DES EPREUVES			CONDITIONS DE PARTICIPATION
					Consultation des titres ou examen des dossiers	ECRITES	ORALES	
EXAMENS PROFESSIONNELS								
Attaché principal d'administration de l'Etat au titre de l'année 2022	A	du 18/05/2021 au 30/06/2021	du 18/05/2021 au 18/06/2021	Dossier de candidature : 30/06/2021 et Dossier de RAEP : 30/06/2021			A compter du 04/10/2021	Ouvert aux attachés qui, conformément aux dispositions du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat, sont rattachés à la ministre des armées. Les intéressés doivent justifier avoir accompli au moins trois ans de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau et avoir atteint le 5 ^e échelon du grade d'attaché.
Attaché d'administration de l'Etat au titre de l'année 2022	A	du 23/03/2021 au 30/04/2021	du 23/03/2021 au 23/04/2021	Dossier de candidature : 30/04/2021 et Dossier de RAEP : 01/10/2021		22/06/2021	A compter du 25/10/2021	Ouvert aux secrétaires administratifs du ministère des armées et aux fonctionnaires détachés dans ce corps, justifiant d'au moins six années de services publics dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent.
Ingénieur civil de la défense au titre de l'année 2022	A	du 09/03/2021 au 29/04/2021	du 09/03/2021 au 09/04/2021	Dossier de candidature : 29/04/2021 et Dossier de RAEP : 06/09/2021		01/06/2021	A compter du 20/09/2021	Ouvert aux techniciens supérieurs d'études et de fabrications du ministère de la défense et aux fonctionnaires détachés dans ce corps, justifiant d'au moins huit années de services publics effectifs dans un corps de catégorie B ayant vocation à exercer des fonctions techniques.
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle du ministère de la défense au titre de l'année 2022	B	du 16/02/2021 au 30/03/2021	du 16/02/2021 au 19/03/2021	Dossier de candidature : 30/03/2021 et Dossier de RAEP : 23/08/2021		26/05/2021	A compter du 06/09/2021	ouvert aux secrétaires administratifs de classe supérieure du ministère des armées, justifiant d'au moins un an dans le 5 ^e échelon de leur grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
Secrétaire administratif de classe supérieure du ministère de la défense au titre de l'année 2022	B	du 16/02/2021 au 30/03/2021	du 16/02/2021 au 19/03/2021	30/03/2021		06/05/2021		Ouvert aux secrétaires administratifs de classe normale du ministère des armées, qui ont au moins atteint le 4 ^e échelon de leur grade et qui justifient d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
Technicien supérieur d'études et de fabrications de 1 ^{re} classe au titre de l'année 2022	B	du 09/03/2021 au 16/04/2021	du 09/03/2021 au 09/04/2021	Dossier de candidature : 16/04/2021 Dossier de RAEP : 31/08/2021		20/05/2021	A compter du 20/09/2021	Ouvert aux TSEF2C du ministère des armées, qui justifient d'au moins un an dans le 5 ^e échelon de leur grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
Technicien supérieur d'études et de fabrications de 2 ^e classe au titre de l'année 2022	B	du 09/03/2021 au 16/04/2021	du 09/03/2021 au 09/04/2021	Dossier de candidature : 16/04/2021 Dossier de RAEP : 23/08/2021		18/05/2021	A compter du 06/09/2021	Ouvert aux TSEF3C du ministère des armées, qui ont au moins atteint le 4 ^e échelon de leur grade et qui justifient d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
CONCOURS PROFESSIONNEL								
SELECTIONS PROFESSIONNELLES								
Cadre de santé au titre de l'année 2021	A	du 07/01/2021 au 15/02/2021	du 07/01/2021 au 08/02/2021	15/02/2021			A compter du 08/03/2021	Ouverte aux candidats relevant des corps des infirmiers de soins généraux et des techniciens paramédicaux civils du ministère de la défense mentionnés à l'article 8 du décret n° 2015-303 du 17 mars 2015 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux civils du ministère de la défense, titulaires de leur grade au 1 ^{er} janvier 2021.
Infirmier au titre de l'année 2021	A	du 17/12/2020 au 08/02/2021	du 17/12/2020 au 28/01/2021	Dossier de candidature : 08/02/2021 et dossier de RAEP : 07/05/2021		09/03/2021	A compter du 31/05/2021	Ouverte aux aides-soignants du ministère de la défense ayant la qualité de titulaire au 1 ^{er} janvier 2021.
Aide-soignant au titre de l'année 2021	C	du 17/12/2020 au 08/02/2021	du 17/12/2020 au 28/01/2021	08/02/2021		02/03/2021		Ouverte aux agents des services hospitaliers qualifiés civils du ministère de la défense titulaires réunissant au moins trois ans de fonctions en cette qualité au 1 ^{er} janvier 2021.

SEULS LES ARRETES D'OUVERTURE DES CONCOURS, DES EXAMENS PROFESSIONNELS ET DES RECRUTEMENTS RESERVES SAUVADET PUBLIES AU JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE PERMETTRONT DE LES ORGANISER.

Liens INTERNet:

Pour s'inscrire en ligne, consulter les résultats ou le calendrier des concours
<https://www.concours-civils.defense.gouv.fr> ou <https://admissio.defense.gouv.fr>

Pour s'informer :
www.defense.gouv.fr

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE DE LA DEFENSE
 SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES CIVILES
 SOUS-DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL
 DEPARTEMENT CARRIERES ET COMPETENCES
 BUREAU DE LA FORMATION ET DU PILOTAGE DES CONCOURS ET DES EXAMENS PROFESSIONNELS





MINISTÈRE DES ARMÉES

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS, DES EXAMENS PROFESSIONNELS, DES SELECTIONS PROFESSIONNELLES ET DU RECRUTEMENT EXPERIMENTAL

RECRUTEMENT EXPERIMENTAL (loi de programmation militaire n° 2018-607 du 13/07/2018)	C A T E G O R I E	INSCRIPTION PAR INTERNET	RETRAIT DES DOSSIERS par voie postale	RECEPTION DES DOSSIERS (clôture des inscriptions)	DATE DES EPREUVES		CONDITIONS DE PARTICIPATION	
					Consultation des titres ou examen des dossiers	ECRITES		ORALES
Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3 ^e classe du ministère de la défense au titre de l'année 2021	B	du 12/01/2021 au 18/02/2021	du 12/01/2021 au 08/02/2021	18/02/2021	A compter du 15/03/2021		A compter du 17/05/2021	Baccalauréat ou titre ou diplôme classé au moins au niveau 4 ou une équivalence reconnue. Ces recrutements ne sont pas ouverts aux militaires, ni aux magistrats, ni aux fonctionnaires relevant de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, en activité, en détachement ou en congé parental ni aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.

SEULS LES ARRETES D'OUVERTURE DES CONCOURS, DES EXAMENS PROFESSIONNELS ET DES SELECTIONS PROFESSIONNELLES PUBLIES AU JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE PERMETTRONT DE LES ORGANISER.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE DE LA DEFENSE
SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES CIVILES
SOUS-DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL
DEPARTEMENT CARRIERES ET COMPETENCES
BUREAU DE LA FORMATION ET DU PILOTAGE DES CONCOURS ET DES EXAMENS PROFESSIONNELS

Liens INTERNet:

Pour télécharger un dossier d'inscription, consulter les résultats ou le calendrier des concours
<https://www.concours-civils.defense.gouv.fr> ou <https://admissio.defense.gouv.fr>

Pour s'informer :
www.defense.gouv.fr

